

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2023-013

A R R E T E

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et suivants,

Vu la demande de Mr Thierry MERLAND, entreprise TMAE, 204 route de Zermezele 59470 WORMHOUT afin de réaliser des travaux de réparation fuite en toiture au 92, Place du Général de Gaulle à WORMHOUT,

A R R E T E :

ARTICLE 1 : Le stationnement sera interdit sur deux emplacements situés face aux 92 et 94, Place du Général de Gaulle, et ce, **les jeudi 19 et vendredi 20 janvier 2023 de 7h à 18h.**

ARTICLE 2 : la signalisation réglementaire temporaire sera mise en place par l'entreprise.

ARTICLE 3 : La Gendarmerie est chargée d'assurer l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Cet arrêté sera publié et adressé au demandeur et transmis à Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout.

Fait à WORMHOUT, le 17/01/2023

Le Maire,

Frédéric DEVOS



Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 17/01/2023
Le Maire,
Frédéric DEVOS

